

/ mai 2023

SIGNALISATION DES CHANTIERS

Durée : 1 jour soit 7 heures

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de concevoir et de mettre en place une signalisation temporaire et/ou un balisage de chantier adapté aux travaux réalisés et aux risques générés.

CONTENU DE LA FORMATION

- Qu'entend-on par signalisation de chantier (règlementation, fonction...)
- Plan et types de signalisation en agglomération et hors agglomération
- Signalisation d'approche
- Signalisation de positionnement
- Signalisation de fin de prescription
- Signalement de personnes, véhicules et chantiers

Public visé

Toutes personnes amenées à réaliser un balisage, une signalisation et/ou un balisage de chantier.

Pré requis à l'entrée de la formation

Bonne compréhension du français.

Nombre de participants

12 maximum

Méthode pédagogique

Simulation pratiques, Cas concrets

Matériel

Présentation de différents équipements ou matériels, Documents concernant les divers thèmes traités remis aux stagiaires

Environnement utilisé en formation

Voies publiques et enceintes privées

Modalité d'évaluation d'atteinte des objectifs

Examen d'évaluation d'aptitude

Formalisation à l'issue de la formation

Délivrance d'une attestation de fin de formation

Lieux

23 rue Alfred Lumière Jarry
97122 Baie Mahault

Inscription & Informations

Contacteur Mme Stelly BAGAZET

Tel : 0590 38 28 06

Fax : 0590 38 67 49

Mail :

CODE : SGCHA